



J'ai trouvé une Chauve-souris en détresse

A savoir :

Les chauve-souris peuvent être vectrices de maladie (ex: la rage), pour votre sécurité, utilisez des gants pour manipuler l'animal. Pour obtenir des conseils sur la cohabitation avec ces petits mammifères, rapprochez-vous du Groupe Chiroptères de Provence:

<http://www.gcprovence.org/sauvetage/detresse.html> ou contactez les au 09 65 01 90 52

CONDITIONNEZ L'ANIMAL

- Trouvez une boîte à chaussure ou un petit carton,
- Faites des petits trous sur le dessus (<0.5cm de diamètre),
- Mettez du Sopalín au fond,
- Trouvez un petit tissu que vous déposez, plié, dans la boîte,
- Ajoutez un bouchon de bouteille rempli d'eau (qu'il faudra retirer dans le cas d'un transport) **sauf dans le cas d'une jeune chauve-souris sans poil**,
- Déposez la chauve-souris en la manipulant avec un tissu et des gants en cuir,
- Fermez méticuleusement le couvercle à l'aide de scotch en prenant garde à protéger l'animal de la partie collante,
- **Placez une bouillotte ou une bouteille d'eau chaude**, qu'il faudra changer régulièrement, contre la boîte en carton.
- Ne donnez rien à manger à l'animal, cela peut aggraver son état.



LA RELACHER OU LA PRENDRE EN CHARGE ?

Dans tous les cas, réchauffez-la bien à l'aide de la bouillotte.

1. Si la Chauve-souris est nue ou a des poils très ras et gris clairs, il s'agit d'une jeune. Dans ce cas, consultez la page suivante.
2. Si vous n'avez pas vu de traces de blessure, vous pouvez tenter d'ouvrir la boîte à chaussure sur votre rebord de fenêtre inaccessible aux prédateurs, à la nuit tombée, et revenir deux heures après pour voir si la chauve-souris s'est envolée. Si elle ne s'est pas envolée, reconditionnez-la, sans oublier la bouillotte, et contactez rapidement le centre de sauvegarde de la faune sauvage au 04 90 74 52 44.



Nous sommes **en juin ou juillet** et elle est **nue ou avec peu de poil** :
J'ai trouvé une **jeune Chauve-souris**

Ne pas donner d'eau, du lait ou de la nourriture sans avoir eu les conseils de professionnels.
L'important est de réchauffer un animal en détresse.

Si le jeune animal a des traces de sang, contactez le centre de sauvegarde au 04 90 74 52 44, sinon, utilisez la technique de la chaussette comme expliqué ci-dessous.

Après avoir conditionné et réchauffé la jeune chauve-souris, vous pouvez utiliser la technique de la chaussette décrite ci-dessous, afin de lui permettre de retrouver sa mère à la nuit tombée (Attention, la jeune chauve-souris doit être bien réchauffée avant d'utiliser cette technique):

Munissez-vous de:

- Un saladier,
- Un grand verre,
- Une chaussette.



1. Placez le verre retourné au milieu du saladier et enfitez la chaussette dessus (voir ci-dessous).
2. Positionnez votre art sur un rebord de fenêtre inaccessible aux prédateurs, proche du lieu où vous avez trouvé la jeune chauve-souris tombée.
3. Posez la jeune chauve-souris sur la chaussette à la tombée de la nuit ou au levé du jour pendant environ une heure. La mère, en partant chasser, devrait venir récupérer le jeune animal. Si ce dernier tombe de la chaussette, il se retrouvera en sûreté dans le saladier.
4. Si au bout d'une heure la mère n'est pas venue chercher le jeune animal, récupérez-le et reconconditionnez-le au chaud. Réessayez au levé du jour avant de contacter le centre de sauvegarde au 04 90 74 52 44.



ATTENTION ! Ne tentez en aucun cas de soigner ou d'élever une chauve-souris chez vous.

Les soins à la faune sauvage sont très différents des soins à la faune domestique. Pour favoriser les chances de survie de l'animal, les soins doivent être effectués par des professionnels dans des infrastructures adaptées. Les conséquences d'une mauvaise prise en charge sont multiples: carences dues à une mauvaise alimentation, blessures suite à un mauvais conditionnement, application de mauvais traitements pour soigner une maladie...



La faune sauvage et la loi

Les Chauve-souris sont des espèces protégées, il est donc interdit de porter atteinte aux individus ou à leurs habitats. **Pour bénéficier de conseils**, vous pouvez contacter le Groupe Chiroptères de Provence :

<http://www.gcprovence.org/sauvetage/detresse.html> 09 65 01 90 52.

La détention d'animaux sauvages en captivité est interdite sans autorisation spéciale.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 90 74 52 44

